

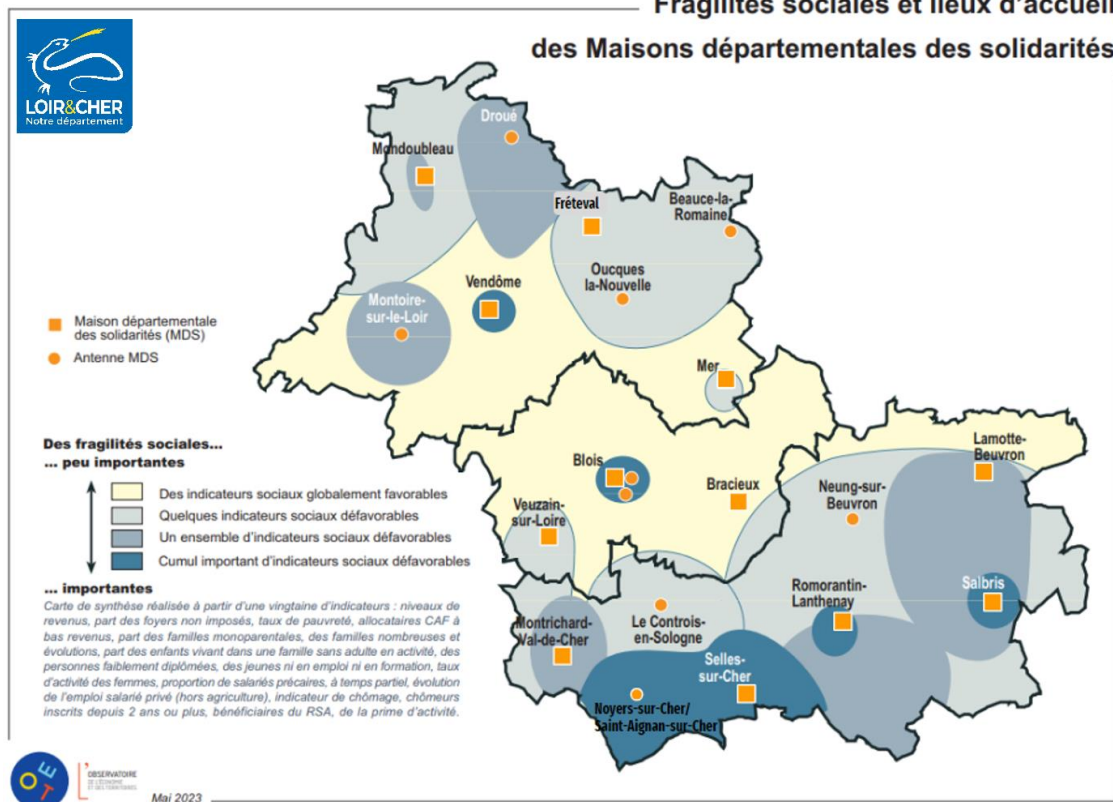
## Action sociale : le conseil départemental consolide son organisation au cœur des territoires

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le conseil départemental réorganise ses services d'action sociale. Objectif : proposer un maillage plus adapté au cœur des territoires et moderniser les offres de service de proximité.

Chef de file des solidarités, le conseil départemental, conformément à sa volonté politique, considère l'action sociale comme un levier du développement territorial. Ainsi a-t-il décidé de restructurer en profondeur, tant sur le fond que sur la forme, ses services d'action sociale au cœur des territoires.

« Le département construit et coordonne sa politique d'action sociale en déclinaison des orientations de son [schéma des solidarités 2024/2029](#). Cet outil englobe l'ensemble des politiques des solidarités dédié aux défis de nos territoires. Concrètement, **l'enjeu est de favoriser l'inclusion sociale pour lutter contre toute forme d'isolement et d'exclusion, en développant des interventions préventives sur les champs de la santé, de l'enfance et de la famille, de l'insertion, de l'autonomie et de l'emploi.** » déclare Philippe Gouet, président du conseil départemental.

### Fragilités sociales et lieux d'accueil des Maisons départementales des solidarités



Sur la base d'un diagnostic des vulnérabilités et des ressources du territoire, l'implantation des services médico-sociaux a été mis en adéquation avec les besoins des habitants dans une logique de complémentarité des services publics. Ainsi, initialement implantés sur [cinq maisons départementales de cohésion sociale \(MDCS\)](#), les services d'action sociale proposés au public seront désormais implantés en plus grande proximité des loir-et-chériens sur douze sites qui deviendront des [maisons des solidarités \(MDS\)](#) ainsi que des antennes. L'objectif est d'être présent au plus près des populations, notamment les plus fragiles, selon la logique du [dernier kilomètre](#), dans les aires de Mondoubleau, Fréteval, Vendôme, Mer, Veuzain-sur-Loire, Blois, Bracieux, Selles sur Cher, Montrichard, Romorantin, Lamotte Beuvron et Salbris.



« Le département de Loir-et-Cher s'est toujours saisi des opportunités d'innovations dans une volonté d'adapter son action au besoin des publics. Cette transformation importante des services – dont l'organisation n'avait pas été revisitée avec une telle profondeur depuis 1994 – s'inscrit dans le principe de modernisation de l'administration, d'amélioration du service rendu au public et d'adaptation de l'offre. Elle inclut une simplification des modalités d'accès aux services, avec la mise en place, à compter de début janvier, d'un numéro unique pour toute nouvelle demande via un accueil téléphonique dédié, ouvert de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h du lundi au vendredi. Un accueil physique sera proposé sans rendez-vous sur chacune des 12 sites, selon des jours et plages horaires adaptées aux réalités de vie des habitants (jour de marché, jour d'ouverture d'autres services publics...). Ainsi, à terme, il ne sera pas exclu d'ouvrir en soirée, certains jours, si le besoin d'accès au service est identifié comme tel. » explique Catherine Lhéritier, 1<sup>re</sup> vice-présidente notamment chargée du personnel et de la modernisation de l'administration.

« Il s'agit d'un investissement important pour l'avenir qui vise à limiter à terme la dégradation des situations sociales sur le département et à anticiper la perte d'autonomie de la population du fait, notamment, de son vieillissement. » conclut Philippe Gouet.

### Une territorialisation échelonnée

Le développement des solidarités locales par les services du département s'appuiera sur les ressources du territoire. Dans l'objectif de rendre au maximum chacun acteur de son parcours d'accompagnement social et auteur de son parcours de vie, les services du département anticiperont les difficultés potentielles des publics en allant vers eux par de démarches proactives, d'actions collectives et d'offres de services plus larges et plus accessibles. C'est pourquoi l'implantation des services d'action sociale se fera autant que possible avec d'autres services identifiés par les loir-et-chériens au titre du vieillissement ou du handicap, ou pour leurs démarches quotidiennes, telles que les [Maisons France Services \(MFS\)](#).

Ainsi la MDS de Veuzain-sur-Loire s'installera avec la MFS, la MDS de Blois s'ouvrira à l'accueil de professionnels soignants et interviendra au plus près des quartiers fragilisés, en partenariat avec Agglopolys, la MDS de Bracieux s'implantera courant 2024 au sein de l'EHPAD « La bonne Eure ». Les ouvertures de MDS seront progressives en commençant par Veuzain, Blois, Vendôme, Romorantin et Lamotte Beuvron et seront toutes effectives au plus tard début 2026.

« Au-delà des 278 professionnels de la seule direction développement social du territoire (au sein de laquelle une trentaine de postes restent à pourvoir), cette réorganisation concerne l'ensemble des professionnels des solidarités soit plus de 600 agents. Seront présents au sein des MDS des travailleurs sociaux, des puéricultrices, des médecins, des conseillères autonomie, des conseillères numériques, des agents d'accueil et d'orientation... Au terme de cette réorganisation, l'action sociale départementale proposera un ratio d'un professionnel pour 550 habitants en moyenne, tous à l'écoute des usagers pour construire, au cœur des territoires, les solidarités humaines de demain. » détaille Catherine Lhéritier.

Les accueils sur rendez-vous seront proposés tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi au sein des MDS, de leurs antennes et de tout autre lieu le permettant en partenariat avec les collectivités locales notamment.

Tous les usagers actuels du service recevront, courant décembre, et au plus tard début janvier, une information leur indiquant les coordonnées de leurs nouveaux interlocuteurs afin de les rassurer et de les orienter au mieux.

Pour assurer une mise en œuvre effective de ce projet de territorialisation de l'action sociale départementale en janvier prochain, les capacités actuelles d'ouverture au public nécessitent d'être aménagées pour permettre aux professionnels de déménager et d'organiser les transformations numériques nécessaires. Ainsi du 4 au 22 décembre les services actuels des MDCS seront fermés au public le matin.

**Pour en savoir plus :**

[Le périmètre de l'action sociale départementale](#)